



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 10 mai 2005  
N° CERTA-2005-AVI-160

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité d'iTunes

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-160>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-160
Titre	Vulnérabilité d'iTunes
Date de la première version	10 mai 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité #301596 d'Apple
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

Versions d'Apple iTunes antérieures à la version 4.8 pour Windows ou Mac OS X.

## 3 Description

Selon Apple, une vulnérabilité de type débordement de mémoire est présente dans iTunes. En incitant l'utilisateur à ouvrir un fichier MPEG4 habilement constitué, un individu mal intentionné peut exploiter cette vulnérabilité pour exécuter du code arbitraire sur une plate-forme vulnérable.

## 4 Solution

La version 4.8 d'iTunes corrige cette vulnérabilité.

## **5 Documentation**

Bulletin de sécurité d'Apple du 09 mai 2005 :  
<http://docs.info.apple.com/article.html?artnum=301596>

### **Gestion détaillée du document**

**10 mai 2005** version initiale.